

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 10 septembre 2026 du jeudi 10
septembre 2026 à 20:00

En exercice : 15

Présents : 13

Excusés : 1

Absents : 1

Date de la convocation :
03/09/2026

Président de séance :
Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :
Marc PROVOST

Rapporteur : Philippe
BUSSERON

**N° interne de l'acte : 10-
10092026**

N° de feuillet :

jeudi 10 septembre 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réuni(e) au nombre prescrit par la loi, à Salle de réunion de la mairie.

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Manon GONNIN, Emilie HUGUET, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE , Morgane ANTOINE, Joffrey MASSON, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Angélique DUBOCAGE (donne pouvoir à : Christian DUBOCAGE)

Membres Absents :

Michel POUYET

Délibération 10 - Correspondant sécurité routière

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la préfecture de l'Allier du 1er juin 2026, concernant la désignation d'un correspondant "Sécurité routière".

M Christophe LACOMBE est intéressé pour devenir correspondant "Sécurité Routière"

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil décide de désigner :

M Christophe LACOMBE correspondant "Sécurité Routière"

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Manon GONNIN, Emilie HUGUET, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE , Morgane ANTOINE, Joffrey MASSON, Nathalie MAY

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 11/09/2026

Reçu en préfecture le 11/09/2026

Publié le

ID : 003-210300182-20260910-1010092026-DE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire

Le Secrétaire de séance,
Marc PROVOST



Certifié exécutoire : 11 septembre 2026
Transmis au contrôle de légalité le : 11 septembre 2026
Publié le : 11 septembre 2026

